



# DOSSIER DE PRESSE

---

COÛT DE LA RENTRÉE  
DES ÉTUDIANTS LORRAINS  
2020



**Fédélor**

La fédération étudiante de Lorraine

## SOMMAIRE

<b>AVANT-PROPOS</b> .....	<b>2</b>
<b>I. ANALYSE SYNTHÉTIQUE DU COÛT DE LA RENTRÉE</b> .....	<b>3</b>
<b>II. RECAPITULATIF DES FRAIS</b> .....	<b>1</b>
1. Frais spécifiques de rentrée .....	1
2. Frais de la vie courante à Metz .....	1
3. Frais de la vie courante à Nancy .....	2
4. Frais de la vie courante à Épinal .....	2
<b>III. ANALYSE DES FRAIS POSTE PAR POSTE</b> .....	<b>1</b>
1. Frais d'inscription.....	1
2. Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVE-C) .....	2
3. Complémentaire santé.....	2
4. Matériel pédagogique .....	3
5. Logement.....	4
a. Assurer son logement .....	4
b. Frais d'agence .....	4
c. Loyer .....	5
6. Alimentation.....	6
7. Équipements divers.....	8
8. Téléphonie et internet .....	9
9. Transport .....	10
10. Loisir et culture .....	10
<b>FOCUS</b> .....	<b>11</b>
• Crise de la covid-19 .....	11
• Précarité menstruelle.....	12
<b>CONTACTS PRESSE</b> .....	<b>13</b>
<b>Qu'est-ce que Fédélor ?</b> .....	<b>14</b>

## AVANT-PROPOS

La Fédération Étudiante de Lorraine, FEDELOR, créée en 2014, est la première organisation étudiante de Lorraine et fédère diverses associations étudiantes du bassin Lorrain.

Comme depuis sa création, Fédélor sort cette année encore son « Coût de la rentrée » qui vise à calculer le budget de la rentrée pour un étudiant Lorrain, toute filière et niveau confondus.

Pour la rentrée 2020-2021, on constate une augmentation de 2,63 % comparé à l'année passée, pour un étudiant non boursier de Nancy, soit 2206,27 euros. On observe une augmentation de 3,53 % pour Metz et de 2,74 % pour Épinal.

Notre étude sur le coût de la rentrée s'appuie sur les indicateurs de notre précédente édition ainsi que ceux de la FAGE (Fédération des Associations Générales Étudiantes) ou encore des enquêtes de l'Observatoire de la Vie Étudiante.

Alors que Fédélor ne cesse de dénoncer la précarité étudiante, il est inquiétant d'observer de nouvelles augmentations liées aux frais des étudiants. Ce qui fatalement, se traduira par une augmentation de prêts bancaires ou encore de salariat chez ce public déjà fragile.

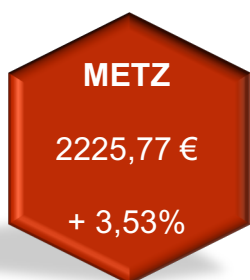
La crise sanitaire que l'on traverse aujourd'hui ne fait qu'accentuer les difficultés connues des étudiants. En raison du manque d'emplois saisonniers, de nombreux étudiants n'ont pas eu la possibilité de travailler cet été afin de mettre de l'argent de côté pour le reste de l'année. Beaucoup d'entre eux en effet comptait chaque année sur ces contrats de courte durée pour préparer au mieux financièrement leur rentrée à venir.

Afin de pallier cette augmentation des dépenses de la vie courante pour les étudiants, Fédélor et l'ensemble de son réseau d'associations étudiantes mettent en place de nombreux dispositifs pour aider, accompagner, représenter et divertir au mieux les étudiants lorrains.

**Pheakdey TOUCH,**  
Présidente de Fédélor

## I. ANALYSE SYNTHÉTIQUE DU COÛT DE LA RENTRÉE

La rentrée 2020 est marquée par une augmentation de 2,98% du coût de la rentrée ce qui équivaut à un coût moyen de 2126,74€ sur le territoire lorrain.



### Des frais de vie courante en hausse !

Encore une fois les frais de la vie courante sont en augmentation, 4,79% comparé à l'année dernière. Cette hausse s'explique par l'augmentation de nombreux postes de dépenses, notamment en raison des dépenses liées aux équipements divers (+12,33%).

Grâce aux élus CROUS et CNOUS de la FAGE, les étudiants boursiers bénéficieront dès la rentrée du ticket de restaurant universitaire à 1€. Néanmoins, si cette victoire représente une étape primordiale, il ne faut pas oublier les étudiants non-boursiers, lesquels n'auront pas la possibilité de bénéficier de cette tarification. Si bien que différentes aides sociales sont mises en place par le gouvernement, il n'en demeure pas moins que beaucoup des étudiants non-boursiers n'y ont pas

accès et se retrouvent, eux aussi, en situation de précarité.

### Une légère augmentation des frais spécifiques de rentrée !

Malgré le gel des frais d'inscriptions annoncé par le gouvernement, la CVE-C a subi une augmentation. Le plus gros poste de dépense reste encore une fois le matériel pédagogique que les étudiants doivent se procurer (+2,125%).

Suit la complémentaire santé (+1,71%) ! Aujourd'hui, 49,5% des étudiants déclarent ressentir des difficultés financières au cours de l'année. 83,1% des étudiants déclarent avoir vu un professionnel au cours des 6 derniers mois, élément révélateur de la précarité étudiante. Avec l'augmentation des frais complémentaires de santé les étudiants vont renoncer à se soigner.

## II. RECAPITULATIF DES FRAIS

### 1. Frais spécifiques de rentrée

	2019	2020	Évolution
<b>Droits d'inscription</b>	170,00 €	170,00 €	- 0,00%
<b>CVEC</b>	91,00 €	92,00 €	+ 1,10%
<b>Complémentaire Santé</b>	280,80 €	285,60 €	+ 1,71%
<b>Assurance logement</b>	80,66 €	80,66 €	- 0,00%
<b>Matériel pédagogique</b>	250,82 €	256,15 €	+ 2,13%
<b>Frais d'agence</b>	330,00 €	330,00 €	- 0,00%
<b>Total</b>	<b>1203,28 €</b>	<b>1214,41 €</b>	<b>+ 0,92%</b>

### 2. Frais de la vie courante à Metz

	2019	2020	Évolution
<b>Loyers et charges</b>	423,00 €	447,00 €	+ 5,67%
<b>Repas RU</b>	66,00 €	66,00 €	- 0,00%
<b>Téléphone et internet</b>	50,33 €	51,32 €	+ 1,97%
<b>Transport</b>	25,50 €	25,50 €	- 0,00%
<b>Loisirs</b>	73,00 €	74,80 €	+ 2,47%
<b>Alimentation, vêtements, hygiène et divers</b>	308,67 €	346,74 €	+ 12,33%
<b>Total</b>	<b>946,50 €</b>	<b>1011,36 €</b>	<b>+ 6,85%</b>

### 3. Frais de la vie courante à Nancy

	2019	2020	Évolution
<b>Loyers et charges</b>	427,00 €	431,50 €	+ 1,05%
<b>Repas RU</b>	66,00 €	66,00 €	- 0,00%
<b>Téléphone et internet</b>	50,33 €	51,32 €	+ 1,97%
<b>Transport</b>	21,50 €	21,50 €	- 0,00%
<b>Loisirs</b>	73,00 €	74,80 €	+ 2,47%
<b>Alimentation, vêtements, hygiène et divers</b>	308,67 €	346,74 €	+ 12,33%
<b>Total</b>	<b>946,50 €</b>	<b>991,86 €</b>	<b>+ 4,79%</b>

### 4. Frais de la vie courante à Épinal


	2019	2020	Évolution
<b>Loyers et charges</b>	180,00 €	180,00 €	- 0,00%
<b>Repas RU</b>	66,00 €	66,00 €	- 0,00%
<b>Téléphone et internet</b>	50,33 €	51,32 €	+ 1,97%
<b>Transport</b>	14,90 €	14,90 €	- 0,00%
<b>Loisirs</b>	73,00 €	74,80 €	+ 2,47%
<b>Alimentation, vêtements, hygiène et divers</b>	308,67 €	346,74 €	+ 12,33%
<b>Total</b>	<b>692,90 €</b>	<b>733,76 €</b>	<b>+ 5,90%</b>

### III. ANALYSE DES FRAIS POSTE PAR POSTE

#### 1. Frais d'inscription

Les frais d'inscription en Licence sont de 170€ et les frais d'inscription en Master sont de 243€ depuis la rentrée 2018. Les frais d'inscriptions en école d'ingénieur sont de 601€<sup>1</sup>. Suite aux annonces de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la recherche Frédérique Vidal, les frais d'inscriptions n'ont encore une fois pas augmentés. Ce gel des frais d'inscriptions s'explique par la crise de la Covid-19.

	2019	2020	Évolution
Licence	170,00 €	170,00 €	- 0,00%
Master	243,00 €	243,00 €	- 0,00%
Doctorat	380,00 €	380,00 €	- 0,00%
École d'ingénieur	601,00 €	601,00 €	- 0,00%

 **Cependant, suite à l'annonce du plan « Bienvenue en France » par le gouvernement depuis la rentrée 2019-2020, les étudiants extra-communautaires sont confrontés à une augmentation des frais de scolarité. Ces frais s'élèvent à 2770€ pour les étudiants en Licence et à 3770€ pour les étudiants en Master.**

Depuis la rentrée 2019, Fédélor travaille auprès de l'Université de Lorraine pour exonérer sur l'ensemble de leur cursus les étudiants s'inscrivant en 2019-2020. Fédélor salue la volonté de l'Université de Lorraine à exonérer une année de plus le travail des étudiants extra-communautaires.

<sup>1</sup> Source : DGESIP – Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation

## 2. Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVE-C)

Depuis 2018, chaque étudiant s'inscrivant dans l'enseignement supérieur est soumis au paiement de la CVE-C. Cette somme est ensuite remboursée sur demande pour les étudiants Boursiers du CROUS et de la région. Lors de sa première mise en place en 2018, celle-ci s'élevait à 90€. Annexée sur l'inflation, cette contribution ne cesse d'augmenter et se retrouve aujourd'hui à 92€ avec une augmentation de 1,1% comparé à l'année dernière.

Cependant, bien que les frais de contribution à la vie étudiante et de campus sont indexés à l'inflation et ne font que d'augmenter, il est regrettable de voir que les aides destinées aux étudiants ( A.P.L., Bourses CROUS...) ne cessent de diminuer.

**Les frais mentionnés ci-dessus sont les seuls que l'université et les établissements publics doivent demander aux étudiants.**

En plus des frais de rentrée officiels, s'ajoutent régulièrement des **frais de rentrée cachés, complémentaires et illégaux** : matériels pédagogiques supplémentaires et spécifiques à chaque filière, formations supplémentaires obligatoires. Les prestations optionnelles doivent clairement être annoncées en tant que telles et elles ne doivent pas mettre en péril la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants les plus précaires. Fédélor s'opposera et dénoncera tous les frais qui sortiront du cadre légal.

## 3. Complémentaire santé

Depuis la rentrée 2019, avec la fin du RSSE (Régime de Sécurité Sociale Étudiante) grâce à la FAGE, les étudiants économisent les frais de sécurité sociale qui s'élevaient à plus de 200€ mais aussi leur garantit une meilleure prise en charge et un service de qualité. Mais la fin du RSSE n'annonce pas la fin des complémentaires santé, qui remboursent la part complémentaire des frais de santé non remboursés par la sécurité sociale (environ 30%).

Aujourd'hui malheureusement 47% des étudiants estiment que les mutuelles insistent pour vendre leurs produits alors que ceux-ci ne sont pas obligatoires. Il est impensable de faire de la santé des étudiants un marché lucratif en dépit de leur bien-être.

**MGEL, complémentaire « Mezzo » en 2019 : 280,80€**  
**MGEL, complémentaire « Mezzo » en 2020 : 285,60€ (+1,71%)**  
**LMDE, complémentaire « essentielle LMDE » en 2019 : 307,20€**  
**LMDE, complémentaire « essentielle LMDE » en 2020 : 307,20€ (Stable)<sup>2</sup>**

<sup>2</sup> Source : Site internet MGEL et LMDE



## 4. Matériel pédagogique



Pour notre base de calcul, nous prenons en compte l'achat du matériel d'écriture, des fournitures diverses ainsi qu'un sac à dos. L'évolution du prix des produits équivalents de l'année 2019 à l'année 2020 est de +2,125%, passant de 250,82€ à 256,15€<sup>3</sup>.

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Total</b>	236,76 €	238,20 €	239,22 €	250,82 €	256,15 €

Depuis 2015, ce panier moyen a augmenté de 26,67€ soit une hausse de 11,91% en 5 ans.

- ▶ Certains BDE/Associations de notre réseau pratiquent des **achats de livres ou fournitures scolaires groupés** afin de réduire les prix d'achat. Nous invitons les étudiants à se renseigner auprès de leurs BDE pour profiter de ces offres qui peuvent faire baisser le coût de la rentrée de plusieurs dizaines d'euros.
- ▶ Nous encourageons ainsi les associations étudiantes à mettre en place ces achats groupés pour donner la possibilité aux étudiants de réaliser des économies en début d'année.

<sup>3</sup> Source : Ooshop et Google Shopping (prix moyen 10 valeurs d'entrée/milieu de gamme, de marque et discount)

## 5. Logement

### a. Assurer son logement

Chaque année, afin de pouvoir louer un logement, il est obligatoire de s'acquitter d'une assurance logement. Les prix varient en fonction du nombre de pièces du logement. Nous notons ici uniquement les tarifs de la MGEL, dans le but de comparer par rapport aux années précédentes. Des tarifs différents peuvent être pratiqués dans d'autres agences. Il existe deux types de garanties, celle de base, comprenant les dégâts des eaux, incendie, et effraction, ainsi que la garantie complémentaire Vol.

Les tarifs vont de 30,60 € pour une chambre universitaire en garantie de base, à 117,60 € pour un F4 en Garantie de base + vol<sup>4</sup>. Ces tarifs ne connaissent **pas d'évolution** par rapport à la rentrée 2019.



Pour notre calcul moyen, nous prendrons un étudiant habitant seul dans un F2, avec une garantie de base, soit un coût de 80,60€ à la rentrée. Ce tarif moyen ne connaît **pas d'évolution** par rapport à la rentrée 2019.

### b. Frais d'agence

Depuis 2015, les frais d'agence et d'état des lieux sont encadrés par la loi. Un taux par mètre carré maximum est défini à 8€/m<sup>2</sup> de frais de d'agence + 3€/m<sup>2</sup> de frais d'état des lieux (en zone non tendue, comme le sont Nancy, Metz et Épinal)<sup>5</sup>. Ce taux étant fixé par la loi, les frais d'agence maximaux pour la location d'un appartement n'ont **pas augmenté depuis 2015**.

Ainsi, pour un appartement de 30 m<sup>2</sup>, le **montant maximum** des frais d'agences est de 240 € + 90 €.

# VISALE.



CONNECTE EMPLOI ET LOGEMENT

Depuis maintenant 3 ans, l'État a mis en place le **dispositif VISALE** qui vise à aider les étudiants qui ne trouvent pas de garant. Ce droit est ouvert aux jeunes de moins de 30 ans et étudiants dans la limite d'un loyer de 600€/personne/mois.

► Nous interpellons les agences n'acceptant pas VISALE pour le moment que cette solution est une **garantie fiable** qui permet à tout étudiant de constituer un dossier sérieux pour son logement.

<sup>4</sup> Source : Site internet MGEL

<sup>5</sup> Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029337625>

## c. Loyer

L'indicateur est basé sur l'outil développé par «LocService » de cote des loyers<sup>6</sup>. La cote donne une valeur moyenne de loyer pour un appartement d'une surface et d'un nombre de pièces donnés. Pour calculer en fonction d'un étudiant lambda nous cherchons le prix de location d'un F2 de 30 m2.

En moyenne, les loyers mensuels du parc privé sont les suivants :

	2019	2020	Évolution
<b>Nancy</b>	427,00 €	431,50 €	+ 1,05%
<b>Metz</b>	423,00 €	447,00 €	+ 5,67%
<b>Épinal</b>	180,00 €	180,00 €	- 0,00%
<b>Augmentation moyenne en Lorraine</b>	1030,00 €	1058,50 €	+ 2,77%

Il est regrettable de voir une **augmentation des loyers**, surtout dans la ville de Metz (+5,67%)



### *Focus trouver son logement*

Aujourd'hui le logement conditionne la capacité d'accès à la formation pour de nombreux étudiants et constitue la dépense la plus importante pour un étudiant. En effet, 67% des étudiants vivent en dehors du domicile parental. Le manque de logement pour les jeunes est une réalité à laquelle les étudiants font face.

En Juin 2019, suite à la Mise en œuvre d'un Observatoire Territorial du Logement Étudiant (OTLE) dans la Métropole du Grand Nancy, **un atlas dresse un état des lieux de l'offre existante** (et des projets en cours) majoritairement occupée par des étudiants sur la métropole. Vous pouvez le retrouver juste ici : <http://www.fedelor.org/atlas-logement-etudiant-publication/>

► Nous ne pouvons qu'encourager l'Université de Lorraine ainsi que les différents territoires sur lesquels l'établissement est implanté à **mettre en place des OTLE**. Ces observatoires seront à terme un moyen d'évaluer l'avancement vis-à-vis du plan « 60 000 logements étudiants » annoncé par le gouvernement en 2017.

Depuis 2019 il y a deux OTLE sur le territoire lorrain, un sur le territoire du Grand Nancy et un sur Lorraine Nord. Ces OTLE dressent un état des lieux de l'offre et la demande de logement des étudiants. Ils sont un **moyen d'évaluer l'avancement du plan 60 000 logements**, il est important que ces observatoire de ce genre se mettent en place sur les territoires de Metz et d'Épinal. Les collectivités locales se saisissent de l'importance du sujet du logement étudiant via la mise en place d'OTLE.

<sup>6</sup> Source : <https://www.locservice.fr/cote-des-loyers/cote.html>

## 6. Alimentation

Nous étudions le cas d'un étudiant se rendant tous les jours au restaurant universitaire du CROUS pour se nourrir. Un étudiant se rendra 20 jours par mois au RU pour y manger au déjeuner. Cette année le ticket RU n'a pas augmenté, et reste à 3,30€ soit un budget mensuel de **66€ par mois**.

	2019	2020	Évolution
<b>Étudiants non-boursiers</b>	66,00 €	66,00 €	- 0,00%
<b>Étudiants boursiers</b>	66,00 €	20,00 €	- 69,70%



Fédélor souhaite saluer la **mise en place du ticket RU à 1€** pour les étudiants boursiers mais cela n'est pas suffisant. Aujourd'hui beaucoup d'étudiants non boursiers sont aussi en situation de précarité. En effet, de nombreux étudiants sont confrontés à un effet de seuil qui ne leur permet pas de bénéficier des bourses sur critères sociaux, les dits-critères n'étant pas atteints de peu. L'effet de seuil se retrouve ainsi à chaque échelon de bourse. Fédélor appelle depuis de nombreuses années à une réforme des bourses sur critères sociaux, avec une linéarisation des critères.

Fédélor a travaillé avec le CROUS Lorraine pour proposer des repas entiers dans un seul ticket RU, en demandant à **adapter le système à points en fonction des besoins nutritionnels**. De plus, nous cherchons également à ce que le CROUS Lorraine puisse proposer dans l'ensemble des restaurants une **alternative végétalienne**. Il est important pour chaque étudiant de pouvoir se restaurer à un tarif abordable afin de rester en bonne santé.

Pour le budget alimentation hors du restaurant universitaire, nous prenons en compte 40 repas et 30 petits déjeuners par mois.

	2019	2020	Évolution
<b>Courses</b>	169,59 €	172,22 €	1,55%

Nous pouvons observer encore une **augmentation de 2,63€ soit +1,55%** par rapport à l'année dernière<sup>7</sup>. Afin de pallier à l'augmentation de ces dépenses, Fédélor met en place en Lorraine des dispositifs d'innovation sociale, à l'image de l'**AGORAé**, tiers-lieu composé notamment d'une épicerie solidaire étudiante. Fédélor propose ainsi en Lorraine une AGORAé à Metz et une à Nancy.



Le succès d'un tel projet tend à démontrer que les étudiants ont des besoins qui dépassent parfois leurs propres moyens. Les étudiants ont besoin de telles structures afin de garder une hygiène de vie décente, qui leur permette de réussir leurs études. L'ouverture d'une seconde AGORAé sur un campus nancéien est en projet.

### Zoom sur les étudiants qui se restreignent pour des raisons financières<sup>8</sup>

**66%** des étudiants ayant répondu au sondage de Fédélor affirment avoir pris au moins un repas réduit au cours du dernier mois, et ce pour des raisons financières. En moyenne, dans notre échantillon, les étudiants interrogés prennent des repas réduits à 6 reprises dans le mois. A l'extrême de ces statistiques, 3% des étudiants affirment manger quotidiennement des repas réduits pour des raisons financières.

<sup>7</sup> Source : site internet Ooshop

<sup>8</sup> Source : Enquête réalisée par Fédélor pour l'ouverture d'une troisième AGORAé sur le territoire lorrain

## 7. Équipements divers

Sont pris en compte des budgets informatique, vêtements, hygiène et entretien pour effectuer le calcul des équipements divers.

Données<sup>9</sup> :

- Une mensualité d'un ordinateur de 300€ acheté avec un prêt à taux 0%.
- Vestimentaire : un ensemble (jean, tee-shirt, sweat).
- Hygiène : un lot de « base » de produits d'hygiène.
- Entretien : produits d'entretiens.

	2019	2020	Évolution
<b>Ordinateur</b>	25,00 €	25,00 €	- 0,00%
<b>Vêtements</b>	71,97 €	74,97 €	+ 4,17%
<b>Hygiène</b>	17,19 €	16,82 €	- 2,15%
<b>Entretien</b>	24,92 €	25,98 €	+ 4,25%
<b>Masques</b>	-	31,75 €	+ 100,00%
<b>Total</b>	<b>139,08 €</b>	<b>174,52 €</b>	<b>+ 25,48%</b>

► Ces nombreux produits sont **indispensables**. Nous prenons en compte l'achat d'un ordinateur « classique » permettant le traitement de texte et le lancement de logiciels peu utilisateurs de ressources. Certaines études peuvent nécessiter l'achat d'un ordinateur plus puissant, ce qui peut faire augmenter la part équipement d'un budget d'étudiant.

► Les bibliothèques universitaires de l'Université de Lorraine peuvent prêter en cas de besoin des ordinateurs d'appoint aux étudiants. N'hésitez pas à vous rendre à l'accueil de votre bibliothèque pour plus d'informations. L'Université de Lorraine a été très à l'écoute des besoins des étudiants pendant le confinement et a pu **prêter 450 ordinateurs** afin que les étudiants puissent poursuivre leur cursus à distance.

► Pour pallier à cette augmentation et limiter la fracture numérique, depuis le début du confinement, Fédélor, grâce à l'aide de ses partenaires CNP assurance et la FAGE, a pu réaliser le **don de 22 ordinateurs portables à des étudiants dans le besoin**.



► Parmi les produits d'hygiène, les serviettes hygiéniques représentent un réel coût chaque mois pour les étudiantes. Afin de pouvoir répondre à ce besoin essentiel, Fédélor, par le biais de ses AGORAé, met à disposition des lots de **serviettes hygiéniques à moindre coût** que les étudiantes peuvent facilement se procurer.

<sup>9</sup> Sources : sites internet Ooshop, Jules, Google Shopping

## 8. Téléphonie et internet

De nos jours, une connexion à Internet de qualité est essentielle à un étudiant pour suivre correctement ses études (essor des documents administratifs, ressources pédagogiques, et épreuves en ligne...).

Après une baisse générale des tarifs ces dernières années, nous constatons une **hausse d'environ 2%** encore une fois cette année, ajoutant ainsi une charge financière supplémentaire pour les signataires de nouveaux contrats de téléphonie.

Le tarif de téléphonie et Internet pris en compte correspondent à une moyenne des tarifs pratiqués par des grands opérateurs (Free, Orange et SFR) pour une offre « Multi pack » (téléphonie mobile et Internet)<sup>10</sup>.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Orange</b>	52,99 €	54,99 €	52,98 €	49,49 €	50,99 €	52,99€
<b>Free</b>	53,97 €	49,98 €	55,98 €	52,48 €	44,99 €	50,98 €
<b>SFR</b>	59,98 €	60,98 €	55,48 €	46,00 €	55,00 €	50,00 €
<b>Moyenne</b>	55,65 €	55,32 €	54,81 €	49,32 €	50,33 €	51,32 €

► Les opérateurs proposent toutefois régulièrement des offres qui peuvent se révéler intéressantes.

► Les résidences universitaires du CROUS et les sites d'enseignement supérieur disposent d'un accès Wi-Fi qui devient de plus en plus stable au fil des années. Chaque étudiant dispose de codes d'accès qui permettent un accès depuis les différents sites d'enseignement supérieur en Lorraine, en France et dans plus de 100 pays dans le monde.

<sup>10</sup> Sources : sites internet orange.fr, sfr.fr, free.fr

## 9. Transport

Nous reportons le prix par mois des abonnements pour les étudiants boursiers et non boursiers, sur la base d'un étudiant de 20 ans.

	Étudiants non-boursiers 2019	Étudiants non-boursiers 2020	Étudiants boursiers 2019	Étudiants boursiers 2020
<b>Nancy</b> <sup>11</sup>	21,50 €	21,50 €	20,50 €	20,50 €
<b>Metz</b> <sup>12</sup>	25,50 €	25,50 €	17,00 €	17,00 €
<b>Épinal</b> <sup>13</sup>	14,90 €	14,90 €	14,90 €	14,90 €



Nous encourageons les étudiants à se diriger vers des abonnements annuels s'ils restent toute l'année dans l'agglomération. Un abonnement annuel sera plus avantageux qu'un abonnement renouvelé chaque mois.

Nous saluons le **maintien à niveau des tarifs des services de transports** des agglomérations nancéiennes, messines et spinaliennes à la rentrée 2020 après plusieurs années d'augmentation.

## 10. Loisir et culture

Sont pris en compte les achats suivants<sup>14</sup> :

- 2 livres par mois à 12,50€ le prix moyen du livre<sup>15</sup>.
- Le montant moyen des sorties estimé par l'enquête de l'OVE en 2010.

	2017	2018	2019	2020	Évolution
<b>Total</b>	91,77 €	70,00 €	73,00 €	74,80 €	+ 2,42%

Néanmoins, Fédélor et ses associations adhérentes proposent des **événements culturels à bas coût**, voire gratuits tout le long de l'année universitaire. Le SUAPS (*Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives*) aussi permet d'accéder à une offre sportive à moindre coût.

<sup>11</sup> Source : <https://www.reseau-stan.com/titres-tarifs/tous-les-titres>

<sup>12</sup> Source : <https://leMET.fr/abonnements/>

<sup>13</sup> Source : <https://www.imaginelebus.com/144-Vous-voyagez-regulierement.html>

<sup>14</sup> Source : Enquête de l'OVE 2010 "les sorties coutent en moyenne 50€ / mois selon l'OVE"

<sup>15</sup> Source : <https://www.sne.fr/acces-au-livre-et-prix-du-livre/> IPC culture et Loisirs



## FOCUS

### • Crise de la covid-19

Les conséquences sociales, économiques et psychologiques de la crise sanitaire sont lourdes et nombreuses. Les étudiants ont donc, en raison de leur situation socio-économique fragile, été une des catégories de la population les plus sévèrement touchés.

Aujourd'hui près d'un étudiant sur deux est contraint en raison de problèmes d'ordre financier d'exercer une activité rémunérée en parallèle de ses études afin de faire face au coût de ces dernières<sup>16</sup>.

Souvent recrutés pour des emplois précaires (livreurs, restauration, ...), bon nombre de ces étudiants ont **perdu leur emploi à l'arrivée du confinement**. Les conséquences de cette perte d'activité rémunérée sont loin d'être négligeables.

En effet, elles entraînent pour les étudiants une **perte de revenus importante** et ils ne bénéficient pas toujours des dispositifs de soutien financier en cas de perte d'emploi (Chômage, RSA, ...). De plus, un pourcentage non déterminé d'étudiants (plus fréquemment des étudiants d'origine étrangère), exerçant une **activité rémunérée non déclarée**, est alors davantage lésé suite à cette crise sanitaire.

Enfin, il a été constaté même à la levée du confinement une difficulté très importante pour les étudiants de reprendre une activité rémunérée. La période estivale, souvent propice pour l'exercice d'une activité rémunérée n'a cette année pas permis d'inverser cette tendance. Ce déficit d'emplois aura très certainement des répercussions durant toute l'année universitaire 2020-2021 voire après.

Les conséquences seront donc une plus grande **précarisation financière et alimentaire des étudiants**, davantage de renoncement aux soins faute de moyens financiers, des difficultés pour payer le loyer, une tendance au décrochage scolaire, une détresse psychologique.

Il ne faut pas non plus oublier une catégorie particulière que représentent les néo-diplômés. En raison de la crise économique imminente, le nombre de postes disponibles sur le marché de l'emploi risque de se voir fortement réduit entraînant donc une **forte augmentation du chômage chez les néo-diplômés** ainsi qu'un recours plus important aux contrats précaires. Le gouvernement, par des mesures de défiscalisation, a tenté de favoriser l'accès à l'emploi des néo-diplômés, mais il n'est pas certain que ces mesures soient suffisantes.

De plus, un étudiant titulaire d'un master (bac +5) n'ayant pas redoublé quitte le monde de l'enseignement supérieur à l'âge de 23 ans, autrement dit, ces jeunes (sauf cas exceptionnels) **ne peuvent prétendre à bénéficier des minimas sociaux tels que le RSA**.

---

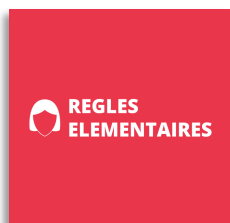
<sup>16</sup> Source : Enquête OVE « Conditions de vie des étudiant.e.s » 2016

## • Précarité menstruelle

Le 11 février dernier, les députées *Laëtitia Romeiro Dias* et *Bénédicte Taurine* ont publié un rapport sur les règles et le tabou qu'elles constituent encore dans notre société. Ce rapport met en avant la **nécessité de lutter contre la précarité menstruelle et le manque d'accès de toutes les femmes aux protections périodiques**. Selon une étude publiée en 2019, ce sont aujourd'hui 1,7 million de femmes qui sont victimes de cette précarité menstruelle en France<sup>17</sup>.

D'ailleurs, d'après l'article « Combien les règles coûtent-elles dans la vie d'une femme ? » du 2 juillet 2019 du journal *Le Monde*<sup>18</sup>, les femmes, dépenseraient mensuellement 46 euros à cause de leurs règles (protections, remplacement de vêtements tachés, ...) ce qui représente un coût annuel de 552 euros.

Ce coût n'est pas négligeable pour les strates de la population les moins aisées dont font partie les étudiantes. En effet, quand on sait que près de **20% des étudiants vivent en dessous du seuil de pauvreté**, on peut légitimement se poser la question de l'impact de ce surcoût sur le budget mensuel des étudiantes.



Afin d'accompagner les étudiantes les plus précaires, **Fédélor met à disposition gratuitement au sein de ses AGORA des protections hygiéniques réutilisables (ou non)** grâce à des partenariats noués avec les services de l'Université de Lorraine, et l'association Règles Élémentaires.

C'est ainsi que Fédélor agit à son échelle pour aider les étudiantes à mieux vivre leurs règles. Néanmoins, il est urgent de trouver des solutions plus pérennes.

<sup>17</sup> Source : Étude IFOP pour Dons Solidaires, 2019

<sup>18</sup> Source : Anne-Aël Durand et Gary Dagorn, « Combien les règles coûtent-elles dans la vie d'une femme ? », *Le Monde*, Juillet 2019

## CONTACTS PRESSE



**Pheakdey TOUCH, Présidente**

- [presidence@fedelor.org](mailto:presidence@fedelor.org)
- 06.66.76.28.24



**Ayhan BOSTANCI, 1<sup>er</sup> Vice-Président en charge de la formation**

- [vicepresidence@fedelor.org](mailto:vicepresidence@fedelor.org)
- 06.78.73.82.27

## Qu'est-ce que Fédélor ?

Fédélor rassemble les associations étudiantes de Lorraine, comme le faisait la FÉDEN à Nancy avant 2014.

C'est un organisme indépendant de toute idéologie politique, syndicale ou religieuse. Fédélor regroupe ainsi de nombreux étudiants associatifs, relais idéal et direct pour toutes les problématiques des étudiants, mais aussi des élus et candidats dans les différentes instances où une représentation étudiante existe.

Nos missions sont de coordonner et regrouper sous une même identité les différentes associations étudiantes de Lorraine ; soutenir les associations étudiantes de Lorraine dans l'organisation d'événements ; participer à la démocratie étudiante et à la citoyenneté de l'enseignement supérieur en Lorraine, de façon autonome mais aussi en partageant son expertise avec les différents réseaux étudiants ; représenter et défendre les droits et intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, des étudiants lorrains ; animer les campus et la vie étudiante en Lorraine mais aussi informer et sensibiliser les étudiants sur la Vie Étudiante et l'Enseignement Supérieur.

Ainsi Fédélor joue un rôle important dans nombre d'actions :

- L'Organisation des Nocturnes Étudiantes, avec un village associatif Place Carnot à Nancy et des concerts gratuits.
- Carte asso et Avantages.
- Prévention (IST, Nutrition, ...).
- Forums d'orientation.
- Formation des associatifs et élus étudiants.
- Défense des droits étudiants.

Fédélor est donc administrée par des étudiants pour faciliter et améliorer la vie de toujours plus d'étudiants de Lorraine !



Photo issue du Congrès 2019 de Fédélor

